



DIRECTION DE L'EXPLOITATION
ET DE L'ETABLISSEMENT DE TOULOUSE
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION
DES SYSTEMES OPERATIONNELS
DIVISION EXPLOITATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

SEPRA

Toulouse, le 3 juin 2002
DEE/EO/ST/SEPRA N° 02-020

B.T.

V/Réf. : P.V. N° 64/2002 - C.U. 02184

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA ; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,

UNITE

B.T.

C.U :02184

PV N°64/2002

Pièce

4

Feuillet

1/2

Phénomène Aérospatial Non identifié

Nous soussignés, Gendarme V

Agent de police judiciaire, en résidence BT

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la Gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

PREAMBULE

Le huit février deux mille deux à dix heures se présente au bureau de notre unité monsieur G R , retraité , demeurant au lieu-dit commune de Ce dernier souhaite nous informer d'un phénomène aérospatial non identifié aperçu ce matin dans le ciel depuis son domicile.

EXPOSE DES FAITS :

Le 08 février 2002 entre 07h55 et 08h00 monsieur G R se trouve dans la cour de sa propriété au lieu-dit commune de Son regard est fixé côté Sud Est (gare) lorsqu'il aperçoit dans le ciel un phénomène aérospatial non identifié à la forme d'une boule non régulière possédant des aspérités, couleur rouge, orangée avec à l'arrière une légère trainée blonde qui disparaît au fur et à mesure. Le phénomène visible une à deux secondes se déplace sans bruit à une vitesse extraordinaire, horizontalement et dans le sens Nord-Est.

ENQUETE :

Monsieur G R s'intéresse à la météorologie depuis 39 ans. Il possède chez lui un poste d'observation et une station automatique, il connaît bien les phénomènes météorologiques. Le 08 février 2002 entre 07h55 et 08h00, au dessus de son domicile, dans le ciel il aperçoit un phénomène aérospatial, une boule rouge, orangée qui traverse le ciel horizontalement à une vitesse incroyable en une fraction de seconde et qui disparaît aussitôt. Ce phénomène laisse rêver monsieur G Il affirme que ce n'est pas une comète ou une étoile filante. Il vient signaler les faits à notre unité.

(Cf pièce n°03)

Les investigations menées nous amènent à découvrir un nouveau témoignage concernant ce phénomène, il s'agit de Madame F. M demeurant

L' A. P. J.

☞	1	Mme. le Procureur de la République (informations).
☞	1	M. le Préfet
☞	1	M. le commandant la région aérienne. A
☞	2	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale - Bureau Défense Opération - Sous Direction des Opérations - Bureau Renseignement Situation à

Date de Clôture

01/03/2002

Transmis le

03 MARS 2002

(Signatures)

Madame F M nous signale que le 07 février 2002 entre 07h55 et 08h00 alors qu'elle ouvre les volets de la chambre de sa fille avec vue sur et sur la cathédrale côté elle aperçoit dans le ciel un phénomène aérospatial non identifié. Il s'agit d'une boule légèrement ovalisée de couleurs vives et fluorescentes (bleu vert sur les contours et à l'intérieur plus ou moins orangé. Elle n'a pas aperçu de traînée. Le phénomène s'est déplacé en direction de Baraqueville sens Nord Sud, il était très très rapide et de très courte durée 1 à 2 secondes. Ce phénomène a impressionné et a fait peur à madame F M
(Cf pièce n°4)

Le jour et à l'heure de l'apparition du phénomène, le temps était très clair, il n'y avait pratiquement pas de vent, il était de Nord Est et de 2 mètres par seconde. La température était de 1 degré.

La brigade de a établi un procès-verbal pour le même phénomène aperçu par un autre témoin (PV n°33/2002)

D'après les renseignements recueillis le phénomène aurait également été aperçu par de nombreuses personnes dans le Sud de la France près de la frontière entre le

Le Maire de a été avisé des faits aucun autre témoignage n'a pu être recueilli sur cette commune ni sur le reste de notre circonscription.

Un plan de situation a été établi

(Cf pièce n°2)

CLOTURE :

De l'enquête effectuée, il ressort que l'origine de ce phénomène aperçu par plusieurs témoins n'a pu être déterminé.

Nous faisons parvenir cette procédure à Monsieur le Préfet et aux différents services compétents de l'état chargés de l'étude de ces phénomènes.

Pour information, un exemplaire est transmis à Madame le Procureur de la République à

Fait à le 01 Mars 2002.

L'enquêteur

ANALYSE & REFERENCES :

Nous soussignés, Gendarme, V Agent de police judiciaire, en résidence BT
Assisté de H Gendarme adjoint, APJ-A, en résidence BT
Vu les articles 20, 21-1, 75 à 78 du Code de Procédure Pénale
Rapportons les opérations suivantes ;

**PERSONNE CONCERNEE**

NOM & PRENOM (Pour une femme, toujours inscrire le nom de jeune fille, éventuellement suivi du nom d'épouse)

G R

DATE & LIEU DE NAISSANCE (Commune, Code département ou pays)

Nationalité (si étranger)

né(e) le

De nationalité Française

FILIAION et SITUATION DE FAMILLE (dans le cas où ces renseignements doivent être recueillis)

De fils de

Marié(e)

ADRESSE COMPLETE (Bâtiment, escalier, rue commune, code postal et bureau distributeur, éventuellement n° de téléphone) profession

demeurant au Lieu-dit

, Retraité

**DECLARATION**

Nous trouvant à
entendons la personne dénommée ci-dessus, qui entendue séparément, nous déclare le Huit
février deux mille deux à neuf heures: Il y a 39 ans que je m'intéresse à la météorologie, je possède
même chez moi un poste d'observation et une station automatique, les deux appartiennent à la
météorologie nationale.-----

Hier matin, le 07 février 2002 entre 07h55 et 08h00, je me trouvais dans la cour de ma ferme.
J'avais mon regard fixé en direction du Sud Est correspondant depuis ma position à celle de

Tout à coup j'ai aperçu dans le ciel un phénomène aérospatial non identifié qui avait la forme d'un
cercle, d'une boule mais pas régulière avec le contour qui semblait posséder des aspérités. Ce
phénomène était de couleur rouge, orangée, il a laissé derrière lui une légère traînée de couleur
blonde qui disparaissait au fur et à mesure.-----

Ce phénomène s'est déplacé à une vitesse très très rapide beaucoup plus qu'un avion de chasse.
Ce n'est pas comparable et explicable. Il se déplaçait horizontalement dans le sens Nord Est .-----

Le phénomène était très brillant un peu moins qu'une boule de feu.-----

Hier matin le temps était très clair, il n'y avait pas de vent, je peux même vous préciser qu'il était de
Nord Est et de 2 mètres par seconde. La température était de 1 degré. -----

Pour résumer, je peux simplement préciser qu'il ne s'agissait pas d'une comète ou d'une étoile
filante. Ce phénomène m'a laissé rêveur tellement que cela s'est passé si vite, en une fraction de
seconde. C'est vraiment le hasard que mes yeux étaient portés dans cette direction car sinon je
n'aurais pas aperçu ce phénomène. Je n'ai pas entendu de bruit lors de son passage.-----

à le 08/02/02 à 09:30

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et je
n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.-----

La personne entendue
(A signer au carnet de déclarations)

L'Agent de police judiciaire

ANALYSE & REFERENCES :

Nous soussignés, Gendarme, V Agent de police judiciaire,
en résidence BT

Vu les articles 20, 21-1, 75 à 78 du Code de Procédure Pénale
Rapportons les opérations suivantes ;



PERSONNE CONCERNEE

NOM & PRENOM (Pour une femme, toujours inscrire le nom de jeune fille, éventuellement suivi du nom d'épouse)

épouse F M

DATE & LIEU DE NAISSANCE (Commune, Code département ou pays)

Nationalité (si étranger)

né(e) le

De nationalité Française

FILIATION et SITUATION DE FAMILLE (dans le cas où ces renseignements doivent être recueillis)

De fille de

Marié(e)

ADRESSE COMPLETE (Bâtiment, escalier, rue commune, code postal et bureau distributeur, éventuellement n° de téléphone) profession

demeurant au lieu-dit

Educatrice



DECLARATION

Nous trouvant à _____ au domicile de la personne ,
entendons la personne dénommée ci-dessus, qui entendue séparément, nous déclare le huit février
deux mille deux à quatorze heures trente minutes : Hier le 07 février 2002 entre 07h55 et 08h00
j'ouvrais les volets de la fenêtre de la chambre de ma fille qui se trouve au premier étage de la
maison. Cette fenêtre donne vue sur la face avant de la cathédrale et côté _____
Tout à coup j'ai aperçu en face de moi légèrement sur la droite au loin dans le ciel dans la direction
du parc ST Joseph qui est distant de 500 mètres de mon domicile un phénomène aérospatial non
identifié qui avait la forme d'une boule légèrement ovalisée de couleurs vives et fluorescentes (bleu,
vert sur les contours et à l'intérieur plus ou moins orangée. Je n'ai pas aperçu de traînée.-----
Ce phénomène s'est déplacé très très vite dans un temps de 1 à 2 secondes. L'apparition a été
instantanée et la disparition aussi. Je ne peux pas comparer ce phénomène avec quelque chose de
connu. Je dirais que cela m'a impressionné et m'a fait peur.-----
Le temps était dégagé, le soleil se levait, il y avait du ciel bleu et quelques nuages.-----
Il n'y avait pas de vent, c'était un matin agréable.-----
Ce phénomène se déplaçait dans le sens Nord Sud en fait en direction de _____. Je n'ai
entendu aucun bruit .-----
à _____ le 08/02/02 à 15:00
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et je
n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.-----
La personne entendue _____ L'Agent de police judiciaire
(A signer au carnet de déclarations)

du Vendredi 08 février 2002.

« Page 02 »

IL A ÉTÉ APERÇU HIER MATIN À

Un Ovni dans le ciel **?**

Qu'est ce qu'a bien pu voir, hier matin, dans le ciel
M. G. qui habite près de

Il se trouvait dans son jardin à 8 h 05 précisément. Tout à fait pas hasard il a levé les yeux au ciel et aperçu, dit-il « *une grosse boule rouge-orange, avec une petite traînée derrière* ». « *Elle n'était pas ronde et allait très très vite. Je l'ai vu pendant un temps très très court – une seconde à peu près – et elle se déplaçait dans le sens nord-sud.* »

M. G. a averti la gendarmerie.

du Vendredi 08 février 2002.

« Page 17 »

INSOLITE

Une boule de feu tombe du ciel !

Observé à plusieurs kilomètres de distance dans le ciel, l'objet pourrait ressembler à un satellite en désintégration

■ Aucun service de l'État n'a rien enregistré d'anormal mais des témoins l'affirment : une boule de feu suivie d'une traînée bleue est tombée du ciel, hier matin dans le

Les témoignages de plusieurs personnes concordent autour d'un objet incandescent observé à 8 heures du matin à partir de points très différents :

(près de la frontière entre ainsi qu'à dans l'arrière-pays

A la base aéronavale de comme aux services départementaux de la météo, rien de particulier n'a été observé. De même, aucun impact n'a été signalé en quelque endroit du département. Enfin à la préfecture, on explique que la surveillance de l'espace aérien qui s'effectue à partir d'un centre n'a rien détecté. Alors, hallucination collective, mensonge organisé ou vision insolite ? A moins qu'il s'agisse d'un satellite en désintégration inachevée, comme cela arrive parfois, sorte d'objet volant peu identifié qui aurait fini sa course sous forme de cendres ? Mystère et boule... de feu. ●



Il R G a vu, hier matin, « une boule rouge, ou orange foncé », traverser le ciel au-dessus de sa maison, à Soucoupe volante ou météorite : le mystère reste entier. La vérité est-elle ailleurs ? - DDM -

INSOLITE R G habitant à , a vu, hier matin, une « boule rouge ou orange foncé » fuser au-dessus de sa maison

Il a vu un OVNI dans le ciel du

« J e sortais pour vérifier qu'il n'y ait pas de verglas sur le chemin avant que ma petite-fille n'aille à l'école. Et en regardant le ciel entre le hangar et la maison, j'ai vu cette boule rouge, ou orange foncé, avec une petite traînée derrière ». R G n'en revient toujours pas alors qu'il décrit, ce jeudi, vers 14 heures, ce qu'il a vu le matin même. « C'était huit heures moins cinq, l'heure à laquelle je vais relever les données météorologiques, comme je le fais tous les jours depuis trente-neuf ans », ajoute ce presque octogénaire résidant à membre du cercle des observateurs aveyronnais de Météo-France. Il explique même qu'il s'agit d'un véritable « coup de chance » : « D'habitude, je sors par l'arrière de la maison pour aller jusqu'au pos-

te et à la station météo, et je fais le tour pour entrer par la porte de devant. Or, ce matin, j'ai inversé mon chemin. Un pur hasard qui m'a permis de voir cette chose bizarre ».

Car R G est dans l'expectative. Il a véritablement vu quelque chose dans le ciel aveyronnais à cette heure où le soleil darde à peine ses rayons. Mais définir avec certitude ce qui a attiré son regard est une autre histoire.

« TOUT S'EST PASSÉ EN MOINS D'UNE SECONDE »

Il s'agit sans conteste d'un objet volant non identifié (OVNI dans le langage courant). Mais de là à penser qu'il s'agit d'une soucoupe volante, il y a un pas - l'idée l'a pourtant effleuré - que l'homme n'ose pas franchir. « Tout s'est passé très vite. Moins d'une

seconde en fait. Cette chose se déplaçait dans le sens sud-est sud-ouest, parallèlement au sol. Et je suis sûr que ce n'était pas une comète ou une étoile filante », assure-t-il d'un ton péremptoire.

R G a cependant prévenu les gendarmes de la brigade territoriale de de ce phénomène toujours inexpliqué. Et c'est d'ailleurs lors de cette alerte qu'il a appris qu'un homme a vu la même chose, à peu près à la même heure, alors qu'il quittait Mais pour ce témoin, il pourrait s'agir d'une météorite. Une version qui convient à « Monsieur Météo », même s'il attend d'en avoir la confirmation, ou l'infirmité, officielle.

Les militaires se doivent, en effet, d'ouvrir une enquête à la suite de cette affaire. R

G sera donc entendu dans les jours à venir par les gendarmes qui dresseront un procès-verbal. Lequel sera ensuite transmis au service d'études des phénomènes rares atmosphériques (SEPRA), qui dépend du centre national des études spatiales (CNES). Cette instance possède, en effet, une banque de données suffisamment importante pour pouvoir expliquer, scientifiquement, les phénomènes aérospatiaux non-identifiés (PAN) remarqués dans le ciel français. Et cet organisme mènera une enquête approfondie avant de la faire passer au comité des programmes scientifiques du CNES. Cette affaire de la boule rouge, ou orange foncé, aperçue ce jeudi matin dans le ciel de Quins ne sera donc pas classée.

D. S.